
CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Stessy SPEISSMANN MOZAS, agissant en qualité de président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) :

- **CERTIFIE** avoir affiché, sur le panneau d’affichage en lieu et place habituel et sur le site internet de la CCGHV, l’avis d’enquête publique qui s’est tenue du 02/04/2024 à 9h00 au 03/05/2024 à 16h00 ainsi que l’arrêté réglementaire n°2024/005 du 06/03/2024 relatifs à l’élaboration du plan local d’urbanisme (PLU) de Xonrupt-Longemer.
- **CERTIFIE** que l’affichage a été effectué à compter du vendredi 15 mars 2024 à 16h00 et ce, jusqu’à la fin de l’enquête, soit le vendredi 3 mai 2024 à 16h00.

Conformément à la réglementation en vigueur, l’arrêté susvisé a été affiché 15 jours avant l’ouverture de l’enquête et pendant toute la durée de celle-ci au siège de la communauté de communes (panneau d’affichage) où toute personne a pu en prendre connaissance.

Fait à Gérardmer, le 6 mai 2024

Stessy SPEISSMANN MOZAS,
Président